

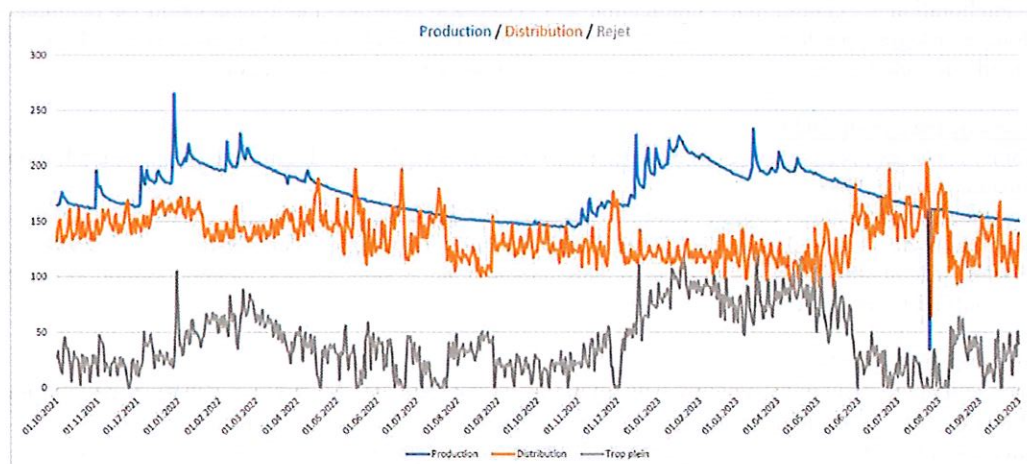
REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du mercredi 15 novembre 2023</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 8 novembre 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 15 novembre à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 12</p> <p>Votants : 13</p> <p>Délibération n°D_2023_11_15_05</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni, M. Norbert Regard</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : M. Jean-Philippe Gecchele à M. Laurent Esteulle</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Position de la commune sur l'approvisionnement en eau potable (décision du Comité de Surveillance de l'Eau)

Les 5 membres du comité de surveillance de l'eau (Georges CANICATTI, Carole CHEN, Christophe COMÉ, Jean-Philippe GECHELE, Christophe PIAZZONI) se sont réunis le mercredi 8 novembre à 20h00.

Les données des années 2022 et 2023 ont été étudiées et en particulier un tableau réalisé par Monsieur Christophe COMÉ présentant la production du captage, la consommation des usagers et enfin le volume de rejet.



Nous constatons le même profil de courbe sur deux années et une distribution inquiétante à partir de juin 2023. La production de la source est à l'étiage (niveau le plus bas) à la fin du mois d'octobre.

Monsieur le Maire rappelle les objectifs du Schéma Directeur d'Adduction en Eau Potable (SDAEP) réalisé par le cabinet HYDRÉTUDES.

SDAEP CONTAMINE SARZIN

Phase 4 : Construction du Schéma Directeur

4.2. Objectifs du schéma directeur

▲ Réduire les fuites :

- ▲ Objectif de rendement à 2025 = 75 % (estimation du gain en eau de 16 m³/j)
 - ▲ Objectif de rendement à 2040 = 80% (estimation du gain en eau de 8 m³/j)
 - ▲ Soit une augmentation de 10 point en 20 ans (Un rendement de 100 % est impossible à atteindre techniquement)
- } De 2021 à 2040 estimation du gain en eau de 24 m³/j

▲ Amélioration du suivi des consommations et performance du réseau :

- ▲ Renouvellement des comptages des abonnés
- ▲ Suivi journalier des compteurs de sectorisation existants

▲ Réaliser un plan de renouvellement des canalisations :

- ▲ Renouvellement des canalisations vétustes et fuyardes
- ▲ Dévoiement des canalisations du domaine privé vers le domaine public

Monsieur Christophe COMÉ communique le calcul des rendements en 2023 :

RENDEMENT 2023

2023	Réservoir chez Gaspard	Dérivation Molières	Compteur du Plateau	Compteur Ferme	Compteur Jonnex	Pavé	Salle des Fêtes	Sallenôves
Mis en distribution	46 965	11 542	13 445	7 994	4 860	10 320	8 894	1 575
Vendu	40 405	8 696	11 892	7 994	4 617	7 933	7 267	
Taux d'efficience	86,03215	75,34223	88,4492376	100	95	76,870155	81,7068	

Un constat

Nous constatons une grosse amélioration du rendement, en avance sur les projections du cabinet d'études, ceci en dépit de deux années particulièrement sèches.

L'année 2023 se serait déroulée sans coupure sans l'événement cyclonique que nous avons connu. Il a provoqué une rupture de l'alimentation électrique des pompes et donc du remplissage de la citerne.

Cette amélioration s'explique par l'éradication des conduites fuyardes, par l'installation de compteurs pour tous les usagers, par le remplacement en cours de tous les compteurs par de nouveaux et enfin grâce à une meilleure télégestion (relevés journaliers, compteurs de secteur, téléalarme, etc.).

Une conséquence pour 2024

Le cabinet d'études prévoyait une amélioration du rendement de l'ordre de 80% en 2040. Nous l'avons quasiment atteint en 2023.

Il nous paraît raisonnable, compte tenu de ce gain, de proposer au conseil municipal d'autoriser l'augmentation de la population de 1% équivalant à la construction deux logements en 2024. La délibération n° D_2023_03_27_32 précise les critères du choix du/des bénéficiaire(s) cette/ces autorisation(s) d'urbanisme.

Pour les années suivantes

Le renouvellement de la canalisation de distribution du réservoir des Molières à Villard permettra une réduction des fuites, une meilleure exploitation du réseau et donc un rendement encore en hausse. À terme, le remplacement de tous les compteurs participera également à l'amélioration du rendement.

Enfin, la sécheresse exceptionnelle qui a sévi ces deux dernières années s'atténuera peut-être.

S'LO

Après avoir entendu l'exposé des membres du Comité de Surveillance de l'Eau et après en avoir délibéré, à mains levées, par 11 voix pour et 2 voix contre (Laurent ESTEULLE, Jean-Philippe GECHELE), le conseil municipal :

- **AUTORISE** une augmentation de 1% de la population en 2024,
- **AUTORISE** deux logements en 2024.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 20 NOV. 2023	Fait à Contamine-Sarzin, le 15 novembre 2023
De sa publication : 20 NOV. 2023	Le Maire,  Le secrétaire de séance, 
Et de sa mise en ligne le : 20 NOV. 2023	Georges CANICATTI Pierrette BATON MARECHAL